

sujet le surintendant recommande qu'un crédit de \$250 soit réparti comme suit pour l'exécution des travaux en question, savoir: 20 carrés à \$12 et \$10 pour *extras* probables.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que ce crédit de \$250 soit mis à la disposition de cette Commission pour l'exécution des travaux en question.

8.—Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, il est *Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$250 soit affecté au parachèvement des travaux d'installation de la nouvelle pesée Atwater, consistant en lettrage (\$100), pontage des deux entrées en blocs de granit (\$100), et éclairage électrique (\$50), et il est aussi.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que soit ajouté un crédit supplémentaire de \$40 au montant de \$100 demandé dans un rapport en date du 23 janvier dernier, pour réparations urgentes aux balances du marché à bestiaux de l'Est.

9.—Des mandats spéciaux, au nom des personnes suivantes, sont approuvés et signés, savoir:

Jos. Senécal, entrepreneur, \$200 en acompte sur mandat de \$481.25; L. R. Montbriant, architecte, \$99.07; Compagnie Canadian Fairbanks, \$41, pour honoraires de l'architecte et travaux exécutés d'après contrat à la pesée Atwater.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est *Résolu:* Que M. J. Pelletier, contrôleur et auditeur de la Ville, soit prié de payer les mandats ci-haut mentionnés.

10.—M. Jos. Denis, boucher et locataire du marché Saint-Laurent, se présente devant la Commission, relativement à sa demande de permission pour faire entrer le service d'eau dans ses étaux.

Résolu: Que la résolution adoptée à ce sujet à la dernière séance de cette Commission, refusant cette permission, soit maintenue et observée.

—M. J. Lamoureux, président de l'Association des Bouchers de Montréal, se présente devant la Commission et déclare que ledit M. Denis se rend coupable d'injustice à l'égard de son associé, M. Cohen. Après avoir entendu les raisons et explications données, M. Denis, alors présent, admet, sur les questions posées, les erreurs commises à l'égard de son dit associé, et il est en conséquence.

Résolu: Que ledit M. Denis soit tenu de continuer le commerce aux mêmes conditions convenues entre lui et ledit M. Cohen, et qu'il ne pourra pas non plus, dans l'avenir, faire aucun changement dans l'acte de société sans en donner avis à la Commission des Marchés.

11.—Est soumise et lue une lettre de M. D. McNicoll, surintendant général de la Compagnie du Pacifique Canadien, en date du 13 courant, concernant certaines suggestions importantes au sujet du marché à bestiaux de l'Est.

Résolu: D'informer M. McNicoll que cette question sera prise, sans délai, en sérieuse considération; et, à ce sujet, que M. le président est prié de s'entendre avec M. le président de la Commission des Finances.

12.—Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, il est *Résolu:* De prier la Commission de la Voirie de faire macadamiser le côté Est de l'avenue Atwater, à partir de la rue Notre-Dame jusqu'au canal Lachine.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

In this connection, the superintendent recommended that an appropriation of \$250 be divided as follows, to wit: 20 squares at \$12, and \$10 for probable *extras*.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said appropriation of \$250 be voted for the work in question.

8.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$250 be voted for the completion of the new Atwater weigh-house, consisting in the lettering (\$100); flooring of both entrances with granite blocks (\$100), and electric lighting (\$50), and it was also

Resolved: That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$40 be added to the amount of \$100 asked, in a report dated the 23rd January last, for urgent repairs to the scales at the Eastern Cattle market.

9.—Special warrants in favor of the following parties, were approved and signed, to wit:

Jos. Senécal, contractor, \$200, on account on warrant of \$481.25; L. R. Montbriant, architect, \$99.07; Canadian Fairbanks Co, \$41, for architect's fees and for work done according to the contract at the Atwater weigh-house.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That Mr. J. Pelletier, City comptroller and auditor, be requested to pay the warrants above mentioned.

10.—Mr. Jos. Denis, butcher and tenant at St. Jean Baptiste market, appeared before the Committee, concerning his application for permission to have a water service put in his stalls.

Resolved: That the resolution adopted to that effect at the last meeting of this Committee, refusing said permission, be maintained and observed.

Mr. J. Lamoureux, chairman of the Butchers' Association of Montreal, appeared before the Committee and stated that Mr. Denis was guilty of an injustice towards his partner, Mr. Cohen. After having heard the reasons, and explanations given, Mr. Denis then present, admitted, on questions put to him, the errors made with regard to his partner, and it was accordingly

Resolved: That Mr. Denis be bound to continue his trade on the same conditions agreed between himself and said Mr. Cohen, and that he shall not have the right, in the future, to make any alterations in the deed of partnership without giving notice of same to the Market Committee.

11.—Submitted and read a letter from Mr. D. McNicoll, general superintendent of the Canadian Pacific Ry., dated the 13th instant, concerning certain important suggestions anent the Eastern cattle market.

Resolved: That Mr. McNicoll be informed that the matter will receive consideration without delay, and, in this connection, the chairman was requested to confer with the chairman of the Finance Committee.

12.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the Road Committee be asked to macadamize the East side of Atwater avenue, from Notre-Dame street to the Lachine Canal.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 21st March.

Present: Ald. Yates, chairman, David, Laviolette, Mercier, Stearns, Robillard and Lavallée.

1.—Ald. Houllé appeared before the Committee and asked that three fire alarm boxes be placed, the first one in Park Amherst, the second, corner of Laurier and St. Hubert streets, and the third, corner of Boucher and Drolet streets.

The superintendent of the Fire Alarm Department reported that the placing of a fire alarm box in Park Amherst will require the erection of poles thereon.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 21 mars. (Assemblée ajournée).

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, David, Laviolette, Mercier, Stearns, Robillard et Lavallée.

1.—M. l'échevin Houllé se présente devant la Commission et demande que trois avertisseurs soient placés, le premier au parc Amherst, le deuxième à l'angle des rues Laurier et Saint-Hubert, et le troisième à l'angle des rues Boucher et Drolet.

Le surintendant du service des Alarmes d'incendie explique que la pose d'un avertisseur au parc Amherst né-